



PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

2024

Guide
de l'étu-
diante
et de
l'étu-
diant

ben
venue à
l'université
Panthéon
Sorbonne

paris 1

2024



Édito

Chères étudiantes,
Chers étudiants,

Vous vous apprêtez à débuter ou poursuivre vos études à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Soyez toutes et tous les bienvenus dans cette belle et grande maison.

Cette rentrée marque votre arrivée dans une institution d'exception: la grande université de sciences humaines et sociales d'Europe. Notre mission fondamentale est de vous accompagner vers un épanouissement personnel et académique complet. Nos enseignements, d'une richesse et d'une qualité remarquables, vous permettront d'exceller dans votre domaine d'études tandis que la vie étudiante foisonnante que nous souhaitons vous proposer favorisera votre développement personnel et votre intégration dans notre communauté.

Forte de son réseau international présent sur les cinq continents, l'université dispense des formations disciplinaires et pluridisciplinaires, accessibles à tous les niveaux d'enseignement, dans les domaines des sciences humaines et des arts, du droit, de la science politique, de l'économie et de la gestion, des mathématiques et de l'informatique.

Avec 45000 étudiants, répartis sur vingt-quatre sites parisiens et franciliens, au sein de dix unités de formation et de recherche (UFR), quatre instituts et dix écoles doctorales, vous trouverez à Paris 1 Panthéon-Sorbonne des formations innovantes vous permettant d'acquérir des



compétences de haut niveau, professionnalisantes, avec des expériences de terrain ou encore des mobilités à l'étranger.

Au-delà de sa mission première de transmission des savoirs, l'université se veut également un espace vibrant d'engagements citoyens, de rencontres et d'épanouissement personnel. Ce guide vous présente l'ensemble des services mis à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre parcours universitaires: documentation, santé, activités culturelles et sportives, dispositifs sociaux... autant de ressources pour vous permettre de vous épanouir pleinement et de vivre une expérience universitaire riche et enrichissante.

Bonne année universitaire à toutes et à tous!

Christine Neau-Leduc,
Présidente de l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Le mot des vice-présidents étudiants

Chères étudiantes, chers étudiants,

Arriver à l'université, c'est plonger dans l'océan. Passé le grand saut de Parcoursup, on arrive dans un univers nouveau, qui impressionne par son immensité, sa diversité, sa vitalité. Mais assurez-vous, une fois qu'on a pris la température de l'eau en rencontrant ses enseignants, qu'on a sondé les profondeurs de l'administration, qu'on a exploré les méandres de sa foisonnante vie associative et syndicale, on s'y sent bien vite comme un poisson dans l'eau!

Passée la métaphore marine, nous vous souhaitons de pleinement vous épanouir dans ce nouveau chapitre de votre parcours académique. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ce n'est pas qu'un nom prestigieux, c'est d'abord et avant tout la somme de toutes celles et ceux qui la rendent unique. Avec 45000 étudiants, 1500 enseignants-chercheurs, presque autant de personnels administratifs et techniques, nous sommes fiers d'être la première université de sciences humaines et sociales de France. La singularité de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, c'est de s'y croiser chaque jour entre philosophes, juristes, politistes, historiens, géographes, gestionnaires, économistes, artistes, sociologues. C'est ce mélange unique qui fait notre richesse et qui nous permet de bâtir un idéal, celui d'une université qui fait communauté et qui offre le savoir pour tous, l'excellence pour chacun. Nous espérons ainsi que votre réussite sera le produit d'une curiosité incessante, mais aussi de la construction de projets collectifs. Car l'université n'est pas qu'un lieu d'apprentissage,

c'est aussi un lieu d'engagement associatif, syndical et politique. Nous vous invitons à aller à la rencontre de la centaine d'associations qui composent ce paysage unique en France, et de vous investir à leur côté. Que votre objectif soit de défendre des causes qui vous sont chères, animer votre vie universitaire, ou représenter la voix étudiante dans les conseils de l'université, vous saurez trouver un engagement qui vous ressemble et qui saura transformer le visage de notre belle université. En tant que vice-présidents étudiants, nous sommes aussi là pour vous orienter ou répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous solliciter, nous saurons vous conseiller le bon interlocuteur, vous accompagner et vous soutenir dans vos différentes démarches et initiatives. En tant que partie intégrante de la présidence de l'université, notre mission est de vous représenter dans les conseils qui décident des grandes orientations de notre université, mais aussi d'accompagner celles et ceux qui en ont besoin, ou qui veulent s'engager. Ainsi, nous ne pouvons que vous encourager à partir à la découverte de notre université, de ses services, de ses bibliothèques, de ses enseignements, de ses associations et syndicats, de ses colloques, expositions, projections, pour faire de votre parcours universitaire une expérience mémorable. Bienvenue à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne!

Avec tous nos vœux de réussite,

Dominik Abbas, vice-président étudiant
du conseil d'administration

Ugo Beillard-Bevilacqua, vice-président
étudiant du conseil académique

Lisez #1257, élargissez votre horizon

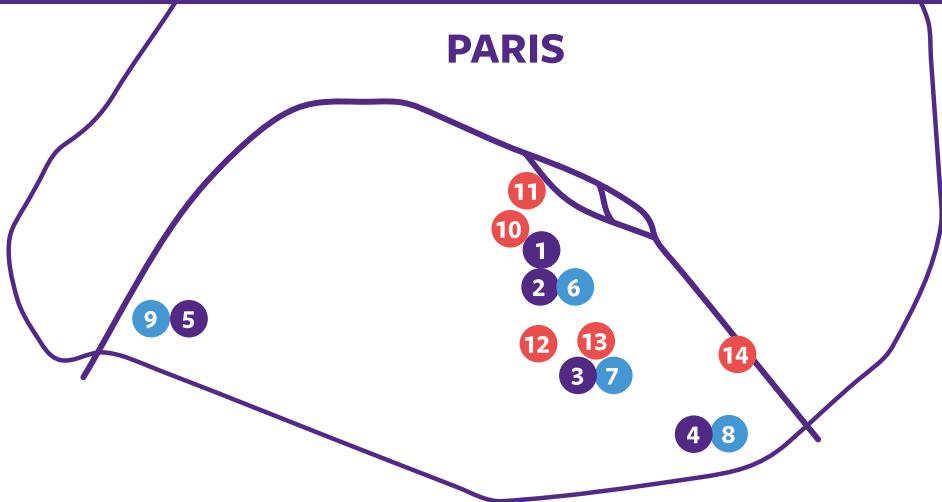


#1257, la revue qui décrypte
le monde avec les chercheuses
et les chercheurs de l'université

DISPONIBLE

dans tous les centres et sur 1257.pantheonsorbonne.fr

PARIS



Les centres accueillant les L1

- 1 Centre Sorbonne**
17, rue de la Sorbonne,
75005 Paris
- 2 Centre Panthéon**
12, place du Panthéon,
75005 Paris
- 3 Campus Port-Royal
Centre Lourcine**
37, bd de Port-Royal,
75013 Paris
Centre René-Cassin
17, rue Saint-Hippolyte,
75013 Paris
- 4 Centre Pierre-Mendès-France (ou centre PMF)**
90, rue de Tolbiac,
75013 Paris
- 5 Centre Saint-Charles**
47, rue des Bergers,
75015 Paris

Les bibliothèques accessibles aux L1

- 6 Bibliothèque Cujas**
2, rue Cujas,
75005 Paris
Bibliothèque Sainte-Geneviève
10, place du Panthéon,
75005 Paris
Bibliothèque Sainte-Barbe
4, rue Valette,
75005 Paris
- 7 Bibliothèque Jean-Claude Colliard**
37, bd de Port-Royal,
75013 Paris
- 8 Bibliothèque Pierre-Mendès-France**
90, rue de Tolbiac,
75013 Paris
- 9 Bibliothèque Saint-Charles**
47, rue des Bergers,
75015 Paris

Les restaurants universitaires (RU)

- 10 RU Mazet**
5, rue André Mazet,
75006 Paris
- 11 RU Mabillon**
3, rue Mabillon,
75006 Paris
- 12 RU Bullier**
39, av. Georges Bernanos,
75005 Paris
- 13 RU Châtelet**
10, rue Jean Calvin,
75005 Paris
- 14 RU La Barge du Crous**
Port de la gare,
Quai François Mauriac,
75013 Paris

Sommaire

- 3** Édito
 - 4** Le mot des vice-présidents étudiants
 - 12** L'année universitaire
 - 13** Les diplômes nationaux
 - 14** Le cursus
 - 16** Participer aux actions de développement durable de l'université
 - 19** L'organisation
 - 21** Contacter sa scolarité
 - 22** Identifier les différents lieux d'enseignement
 - 25** Contacter un service
 - 28** S'inscrire
 - 29** Accéder aux services numériques
 - 30** La rentrée universitaire
 - 31** Pratiquer une activité physique et sportive
 - 32** Choisir ses cours de langue
- 33** Participer aux activités culturelles et associatives
 - 35** Les différences entre le lycée et l'université
 - 38** Se faire accompagner dans ses études
 - 39** Utiliser les ressources documentaires
 - 40** Construire son projet de poursuite d'études
 - 41** Acquérir de l'expérience professionnelle
 - 42** Prendre soin de sa santé
 - 43** Prendre soin de son alimentation
 - 44** Faire reconnaître sa situation de handicap
 - 44** Trouver un logement adapté
 - 45** Se faire aider financièrement
 - 46** Dispositif de signalement unique
 - 50** Lexique
 - 56** Calendrier universitaire



comprendre l'université

«Le fonctionnement de l'université est différent par rapport au lycée, en tant qu'étudiant on peut participer à la vie démocratique de Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans différentes commissions ou instances.»

Kévin, L2 Droit

«J'ai découvert qu'il y a plein de services à l'université qui sont là pour nous aider et nous accompagner dans nos études, comme le SSE (service de Santé étudiante) ou les chargés d'orientation du SCUIO (service d'orientation).»

Camille, L3 Philosophie

Les chiffres de l'UFR

PRÉSIDENCE

1 présidente

18 vice-présidentes et vice-présidents délégués
dont 2 vice-présidents étudiants

STRUCTURE

3 grands domaines

- sciences économiques et de gestion
- arts et sciences humaines
- droit et science politique

10 écoles ou unités de formation et de recherche (UFR)

4 instituts
IDUP, IEDES, ISST et IREST

25 sites ou centres
en Île-de-France

1 fondation universitaire

ÉTUDIANTS

+ de 45 000 étudiants

25 % de boursiers
en formation initiale

2 200 doctorants

RESSOURCES

250 M€ de budget annuel

+ de 1 200 personnels administratifs et de bibliothèques

+ de 1 500 enseignants et enseignants-chercheurs



CRES CLÉS VERSITÉ

BIBLIOTHÈQUES

+ de 70 km linéaires de rayonnage

2 bibliothèques interuniversitaires:
Cujas et la Sorbonne (BIS)

1 service commun de la Documentation avec 6 bibliothèques intégrées et 25 associées



RECHERCHE

700 chercheurs hébergés

+ de 150 professeurs invités

+ de 300 thèses et habilitations à diriger des recherches (HDR) soutenues chaque année

10 écoles doctorales

INTERNATIONAL

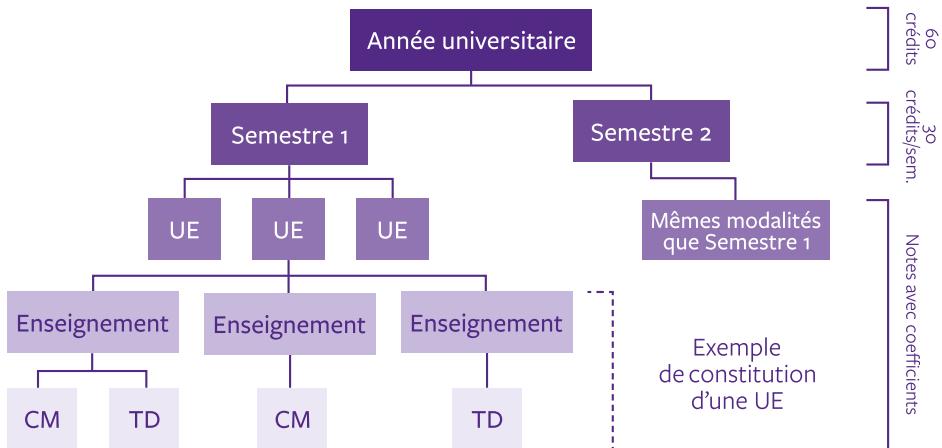
+ de 8 800 étudiants internationaux

1 400 mobilités étudiantes entrantes ou sortantes en échange

151 partenaires Erasmus+ dans **28** pays

58 formations internationales diplômantes

L'année universitaire



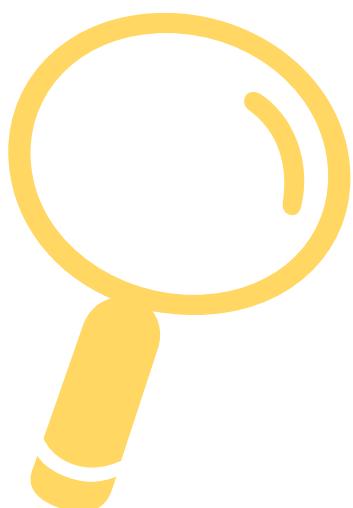
Une année universitaire est constituée de deux semestres.

Le premier semestre démarre au mois de septembre et se termine avec les examens de janvier; le deuxième semestre commence en janvier et se finit avec les examens de mai.

Un semestre se compose de plusieurs unités d'enseignements (UE).

Une UE regroupe plusieurs enseignements, partagés en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

Un semestre validé est affecté de 30 crédits ECTS (*European Credits Transfer System*).



Les diplômes nationaux

| | | ECTS/ Crédits | |
|-----|------------------|------------------|----------|
| + 8 | Doctorat | 480 | D |
| + 5 | Master 2 | 300 | M |
| + 4 | Master 1 | 240 | |
| + 3 | Licence 3 | 180 | L |
| + 2 | Licence 2 | 120 | |
| + 1 | Licence 1 | 60 | |

Bac ou diplôme équivalent

Les diplômes nationaux sont des diplômes délivrés au nom du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche: à bac+3, la licence générale et la licence professionnelle; à bac+5, le master; à bac+8, le doctorat.

Ne pas confondre

Les DU (diplômes d'université) sont des diplômes d'établissement qui n'ont pas de caractère national. Chaque DU existe de manière unique dans les universités, ce qui permet d'ajuster l'offre de formation à des besoins économiques précis ou à un contexte local particulier. Ils ont des tarifs qui leur sont propres.

Retrouvez toute l'offre de formation de Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur
► formations.pantheonsorbonne.fr

Le cursus

RCC

Les principes généraux énoncés à titre d'information dans cette page nécessitent, pour les modalités propres à chaque diplôme, de se reporter aux règlements du contrôle de connaissance (RCC) de la licence 1 concernée.

Validation

Il faut obtenir une moyenne générale (avec les coefficients) d'au moins 10/20 pour valider son année. La validation de l'année peut être obtenue par compensation des matières, des UE et des semestres.

Si la L1 est validée, les étudiants ont un accès direct à la L2 de la même formation. L'inscription dans l'année supérieure se fait courant juillet.

Si aucun des deux semestres de L1 n'est validé à la fin de la 2^e session d'examens, les étudiants sont dits «ajournés» et ont la possibilité de redoubler en se réinscrivant en juillet.

Si un seul des deux semestres de L1 est validé à la fin de la 2^e session d'examens, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire simultanément en L1 pour les matières manquantes et en L2 de la même formation avec le statut d'AJAC (ajourné, autorisé à continuer).

Les résultats sont validés à la fin de chaque session d'examens par un jury composé des responsables de diplôme et d'année.

Compensation

La compensation n'est possible qu'en cas d'assiduité et de présence aux examens. L'absence à un examen ou plus de trois absences en TD entraîne une indication de «défaillance» sur le relevé de notes, qui bloque la possibilité de compensation. Les enseignements non validés peuvent être repassés aux examens de la deuxième session.

Deuxième session = «session de ratrappage» = «session de seconde chance»

Un semestre d'une moyenne inférieure à 10/20 et qui n'a pas été compensé nécessite de repasser en 2^e session les matières des UE non validées dont la note est inférieure à 10/20. Pour les étudiants inscrits en licence uniquement, la note attribuée à la seconde chance ou seconde session correspond à la meilleure note entre les notes obtenues à la première et à la seconde session.

Redoublement

Sont en principe autorisées 3 inscriptions consécutives en L1/L2 (soit un redoublement en L1 ou un redoublement en L2) et 2 inscriptions en L3 (soit un seul redoublement). Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à une demande exceptionnelle et dérogatoire auprès des responsables pédagogiques.

Réorientation

Le service commun universitaire d'Information et d'Orientation (**SCUIO**) accompagne tous les étudiants dans leurs projets de réorientation. Les réorientations peuvent se faire pour changer de filière au deuxième semestre (en novembre sur eCandidat L1 et L2) ou pour changer de filière à la rentrée suivante (candidature sur Parcoursup en L1).

Séjour à l'étranger

Les programmes d'échanges permettent de partir à l'étranger durant un ou deux semestres pour étudier dans une université partenaire ou faire un stage. Les demandes se font l'année précédant la mobilité auprès de la direction des Relations internationales. Dans chaque UFR (unité de formation et de recherche), un enseignant est délégué aux relations internationales.

Césure

Le dispositif de césure permet d'interrompre temporairement une formation pour un projet d'études ou un projet professionnel (stage, bénévolat, service civique, création d'entreprise...) en France ou à l'étranger. La césure permet de conserver le statut étudiant. Les candidatures se font l'année précédant la césure auprès de la direction de l'UFR. Une césure par cycle (L ou M) peut être autorisée.



Participer aux actions de développement durable de l'université

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a adopté en 2021 une approche ambitieuse du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale qu'elle a déclinée progressivement en feuilles de route. L'équipe du développement durable de l'université est chargée de mettre en œuvre ces engagements et de coordonner les différentes parties prenantes impliquées à l'échelle de l'établissement. En articulation avec la vice-présidente déléguée à la responsabilité sociétale, elle identifie les initiatives à entreprendre et élabore avec les directions, les services et les composantes des procédures spécifiques à cet effet. Son objectif est d'accompagner et de favoriser l'appropriation de la démarche du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale et de ses enjeux par l'ensemble des acteurs de l'université.

Tout au long de l'année, l'équipe du développement durable propose ainsi aux étudiantes et étudiants de l'université de contribuer, à titre individuel ou associatif, aux différentes actions conduites par l'université. Ainsi, ils peuvent participer à des événements phares tels que la fresque du climat ou du numérique ou bien au Mois du développement durable.

L'université a également pour projet de former et sensibiliser l'ensemble de ses étudiantes et étudiants aux enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale.

Le 7 juillet 2022, le conseil d'administration a approuvé la création du bonus accessible en licence «Cogite ta planète», visant à permettre l'acquisition par la recherche des connaissances et compétences relatives à l'impact des activités humaines sur l'environnement aux échelles planétaire et locale, aux enjeux de société et de gouvernance associés, ainsi qu'aux modalités du passage à l'action. Le bonus repose sur un programme pédagogique combinant des conférences, des ateliers variés comme l'apprentissage de la cuisine végétale ainsi que des ressources en ligne via l'Université virtuelle environnement et développement durable, dont l'université est membre proactif.

De même, l'université encourage la participation active des étudiantes et étudiants à des initiatives concrètes en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers les projets soumis à la commission CVEC (contribution de vie étudiante et de campus). Ces derniers peuvent bénéficier d'un financement spécifique dédié au développement durable conformément à la délibération du conseil d'administration du 21 octobre 2021. Les étudiants sont ainsi encouragés à proposer des projets innovants et durables qui contribueront à transformer l'université. L'équipe du développement durable est présente pour les accompagner dans l'instruction de leur dossier.

Il est enfin proposé aux étudiants de rejoindre la communauté des ambassadeurs du développement durable afin de suivre au plus près les événements, les actualités et de participer à la construction d'une université durable.

L'université travaille actuellement sur l'élaboration du schéma directeur DD&RSE, qui sera soumis au vote du conseil d'administration en octobre prochain. Parallèlement, des efforts sont déployés pour candidater au label DD&RS, avec une soumission prévue également en octobre.

Pour en savoir plus:

- ▶ [pantheonsorbonne.fr/universite/
engagements/developpement-
durable](http://pantheonsorbonne.fr/universite/engagements/developpement-durable)
- ▶ [intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/
intranet/developpement-durable](http://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/developpement-durable)

Contact:

developpementdurable@univ-paris1.fr

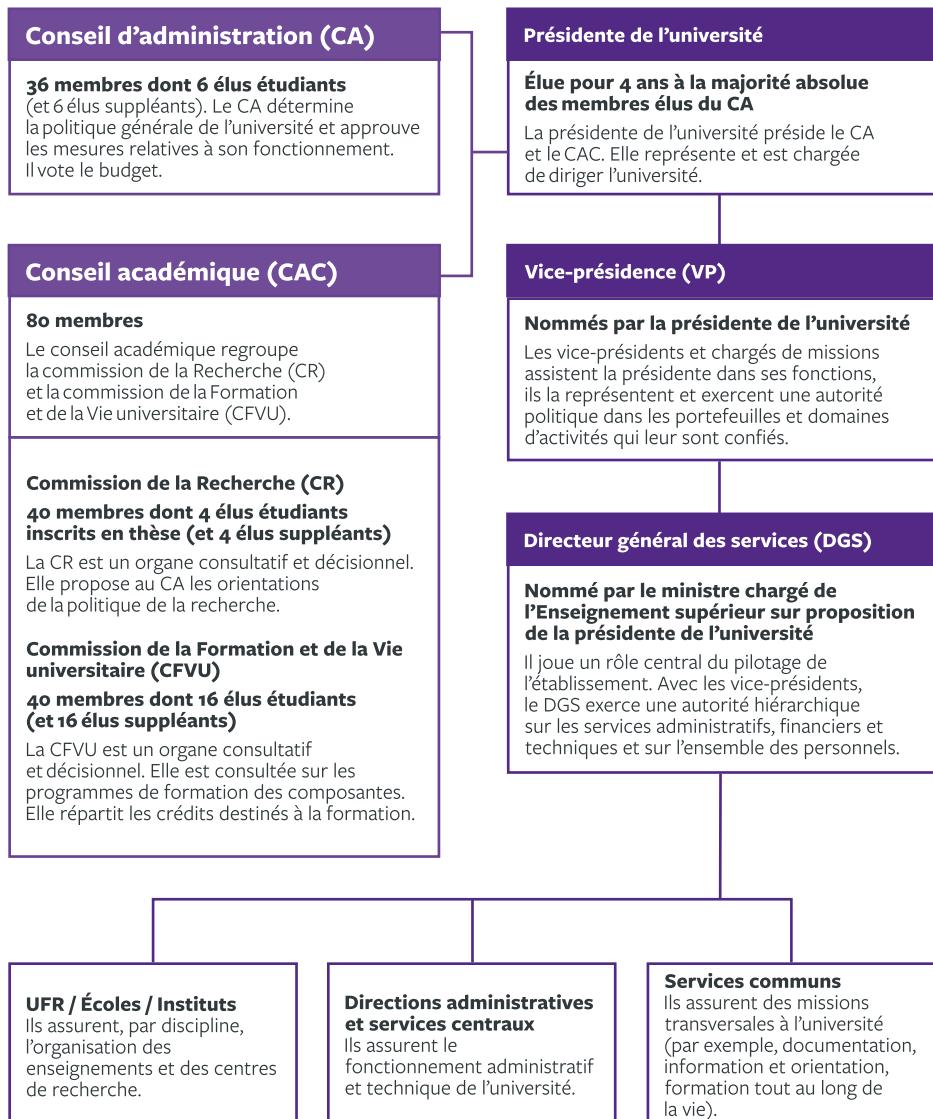




L'organisation



Schéma de l'organisation



la boutique



Retrouvez la collection officielle
des objets promotionnels de l'université
sur la boutique en ligne



boutique.univ-paris1.fr



Contacter sa scolarité

Institut d'administration économique et sociale

L1: licence1-2AES@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 8^e étage

École de droit de la Sorbonne

L1, L2: l1l2droit.eds@univ-paris1.fr

Accueil au centre Lourcine

Doubles licences:

bilicencel1l2droit.eds@univ-paris1.fr

École d'économie de la Sorbonne

(UFR02)

L1, L2: licences1-2.ees@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 15^e étage

École de management de la Sorbonne

L1: licence1-ems@univ-paris1.fr

Accueil au centre Sorbonne

Doubles licences:

double-licences-ems@univ-paris1.fr

École de science politique (UFR 11)

L1: L1scopo@univ-paris1.fr

L2: L2scopo@univ-paris1.fr

Accueil au centre Sorbonne, bureau F628

UFR de Mathématiques et informatique (UFR 27)

L1, L2: l1l2mashs@univ-paris1.fr

L3: l3mashs@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 14^e étage

École d'histoire de la Sorbonne (UFR09)

L1, L2: hist1@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 7^e étage

École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (UFR 03)

L1, L2: art1@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 7^e étage

UFR de géographie (UFR 08)

L1, L2: geo1@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 7^e étage

UFR de philosophie (UFR 10)

L1, L2: philo1@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 7^e étage

Démographie (IDUP) et département de sociologie (UFR10)

L1: idup@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 18^e étage

École des arts de la Sorbonne (UFR04)

L1, L2: scolart1et2@univ-paris1.fr

Accueil au centre Saint-Charles, 4^e étage

École des arts de la Sorbonne (UFR04)

L1, L2, L3: cinema123@univ-paris1.fr

Accueil au centre Saint-Charles, 4^e étage

Identifier les différents lieux d'enseignement

Le centre Panthéon

Centre historique, dans le 5^e arrondissement, où se situe le siège de la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que de nombreuses directions (direction générale des services, ressources humaines, affaires juridiques et institutionnelles, etc.). Les enseignements dispensés sont principalement des cours de L3 et masters, notamment en droit, en économie, en AES. Une salle informatique est en accès libre. Les locaux sont partagés avec l'université Paris-Panthéon-Assas.

Le centre Sorbonne

Autre centre historique, dans le 5^e arrondissement, il accueille notamment le service de scolarité des L1 et L2 en gestion ainsi que les enseignements de L3 et masters en gestion, en histoire, en philosophie et en science politique. La bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) est accessible à partir de la L3. Les locaux sont partagés avec d'autres universités et le rectorat.



WIFI

Réseau Eduroam: saisir l'identifiant et le mot de passe de son compte
Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Le Campus Port-Royal

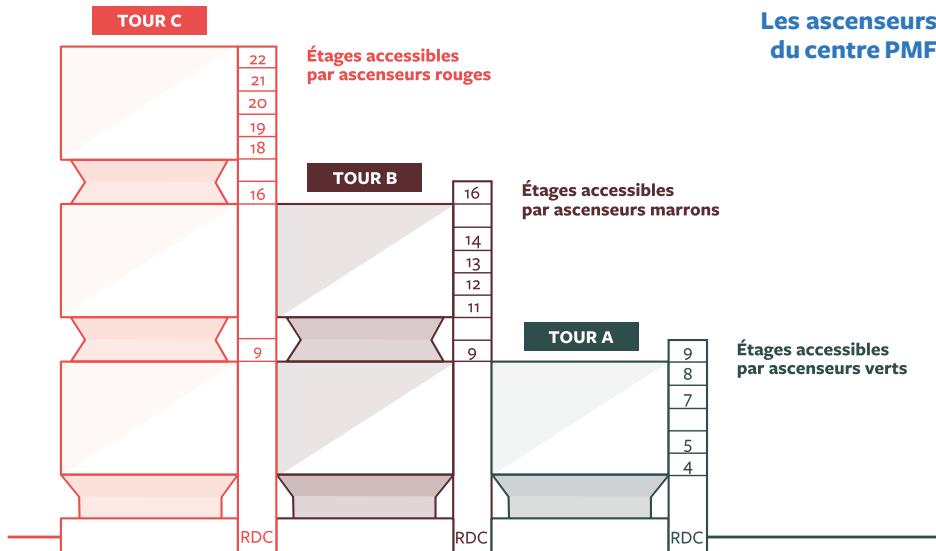
Le Campus Port-Royal, situé dans le 13^e arrondissement, regroupe les centres René-Cassin et Lourcine. Il accueille notamment les étudiants de L1 et L2 en droit et en science politique, certains services de scolarité de l'école de droit de la Sorbonne (secrétariat des L1 et L2, par exemple), des services administratifs d'enseignement et de recherche et une bibliothèque dédiée aux ouvrages juridiques.

Le centre Saint-Charles

Ce centre dédié à l'enseignement et à la recherche en arts, situé dans le 15^e arrondissement, accueille tous les étudiants inscrits en arts plastiques et en cinéma. On y trouve des salles d'ateliers, d'exposition. Il y a également une infirmerie, une bibliothèque, une cafétéria.

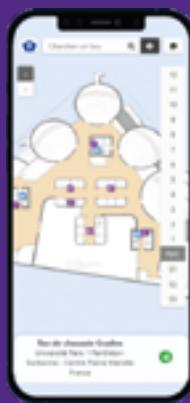
Le centre Pierre-Mendès-France (PMF)

Ce centre, qui se situe dans le 13^e arrondissement, accueille la majorité des enseignements de L1 et L2. On y trouve de nombreux services de scolarité (L1 et L2 en AES, histoire, histoire de l'art, philosophie, MIASHS, géographie, sciences sociales, langues, sports) et des services communs qui encadrent la vie des étudiants: inscriptions administratives au 11^e étage, bibliothèque au 5^e, orientation et insertion professionnelle au 9^e, assistantes sociales et service de santé au 8^e, salle informatique libre-service au 14^e. Il y a deux cafétérias, au rez-de-chaussée et au 9^e.



S'orienter dans le centre PMF

L'application Ownmap permet de s'orienter dans le bâtiment. À partir de la rentrée 2024, cet outil vous aidera dans vos déplacements au sein du centre. Salles, amphithéâtres et bureaux administratifs y sont recensés afin de vous aider au mieux dans votre quotidien.



Autres centres

De nombreux autres centres existent à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il y a plus d'une vingtaine d'implantations. Par exemple, le centre Michelet pour les L3 et masters en histoire de l'art et archéologie, l'Institut

de géographie, pour les L3 et masters de géographie, la Maison des sciences économiques pour les masters et doctorats en économie et en MIASHS, le centre Broca pour les formations en tourisme, etc.



Contacter un service

INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

SCUIO-BAIP Centre PMF, 9^e étage

Orientation:

scuiio@univ-paris1.fr

Insertion professionnelle:

baip@univ-paris1.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET PÔLE BOURSES

Mise en paiement de la bourse Assiduité

— Remboursements et exonération
des droits d'inscription

Centre PMF: 11^e étage
(ascenseurs marrons)

inscriptions-administratives@univ-paris1.fr et
bourses@univ-paris1.fr

Assistance téléphonique: 01 71 25 11 37

CROUS

Assistantes sociales

Centre PMF: 8^e étage (ascenseurs verts),
sur rendez-vous tous les matins (sauf
le jeudi). Les prises de rendez-vous se
font par courriel uniquement à l'adresse
suivante:

social.pantheon@crous-paris.fr

SANTÉ

SSE (service de Santé étudiante)

Centre PMF: 8^e étage (ascenseurs verts)

sse@univ-paris1.fr

Centre Saint-Charles: Rez-de-chaussée

saint-charles.sse@u-paris.fr

HANDICAP

Relais Handicap

Centre PMF: 11^e étage
(ascenseurs marrons)

handi@univ-paris1.fr

BIBLIOTHÈQUES

SCD

► bibliotheques.pantheonsorbonne.fr/liste-bibliotheques

SPORT

UEFAPS

Centre PMF: 8^e étage (ascenseurs verts)
uefaps@univ-paris1.fr

LANGUES

Département des langues

Centre PMF: 7^e étage (ascenseurs verts)

► langues.pantheonsorbonne.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

DRI

Maison internationale,
58 bd Arago, 75013

► international.pantheonsorbonne.fr

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

Pôle Vie étudiante

Centre Panthéon:

Bureaux dans la cour d'honneur

01 44 07 77 64

pve@univ-paris1.fr

Centre PMF: 11^e étage
(ascenseurs marrons)



RÉUSSIR SA RENTRÉE

«Il est important d'aller à tous les cours même lorsque l'on manque de motivation. Pour réussir, c'est la base et surtout d'avoir fait sa propre prise de notes.»

Clémence, M1 MEEF Histoire / Géographie

«Il faut regarder tout ce que l'université propose sur l'ENT et sur les EPI.»

Lou, L2 MIASHS

S'inscrire

Inscription administrative (IA)

L'inscription administrative se traduit par le paiement des droits d'inscription, par la délivrance d'un numéro d'étudiant, de la carte d'étudiant et des certificats de scolarité. À l'issue de cette inscription, vous êtes étudiante ou étudiant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Pour la première inscription à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'inscription administrative s'effectue en ligne.

► primo.univ-paris1.fr/primo

Vous devez transmettre les pièces justificatives attendues afin que votre inscription soit validée et que votre carte d'étudiant puisse être éditée. Il faut s'acquitter au préalable de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) de 100€.

► cvec.etudiant.gouv.fr

CPGE

Pour les étudiants de 1^{re} année de CPGE inscrits en classe préparatoire dans un lycée ayant signé une convention avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'inscription administrative en cumulatif auprès de l'université nécessite de procéder à une pré-inscription avant le 15 octobre.

► pantheon-sorbonne.fr/inscription/inscription-administrative/

Inscription pédagogique (IP)

L'inscription pédagogique correspond au choix des heures de travaux dirigés (TD) et des options. Elle se traduit par l'établissement du contrat pédagogique CONPERE où figure l'emploi du temps personnalisé. Les étudiants de Licence doivent ouvrir un contrat pédagogique de réussite sur CONPERE via leur ENT afin de déclarer leur situation particulière de handicap, sportif de haut niveau ou artiste confirmé professionnel et solliciter des aménagements à discuter avec les directions d'études de leur scolarité.

► conpere.univ-paris1.fr/app/accueil

L'inscription pédagogique se fait après les séances d'information de pré-reentrée et nécessite, au préalable, d'avoir effectué l'inscription administrative. L'inscription pédagogique s'effectue en ligne sur IPWeb pour le choix des matières, des options et des horaires de TD.

Pour les horaires de TD de langue et de sport, dont les cours sont communs à plusieurs parcours, il y a deux plateformes spécifiques d'inscription avec des dates différentes de l'IPWeb: Reservalang et Reservasport.

Les inscriptions aux activités culturelles donnant lieu à bonification (théâtre, orchestre et chœur, etc.) se font auprès du pôle Vie étudiante. Si vous avez des questions sur la procédure d'inscription pédagogique, contactez l'assistance téléphonique: 01 71 25 11 37.

Accéder aux services numériques

Chaque étudiant dispose d'un compte numérique donnant accès à l'Environnement numérique de travail (ENT).

L'identifiant est attribué lors de l'inscription administrative.

► ent.univ-paris1.fr

Applications

Webmail est la messagerie sur laquelle sont envoyées toutes les informations importantes pour la scolarité; elle doit être consultée très régulièrement.

Les inscriptions pédagogiques permettent de s'inscrire aux TD en langue et en sport.

Les résultats des examens sont consultables en fin de semestre sur Dossier étudiant.

L'annuaire de l'université permet de rechercher le courriel d'un étudiant ou d'un membre du personnel.

Ressources documentaires en ligne:
Mikado et Catalogue des **bibliothèques**.

La certification Pix

La certification Pix permet de valoriser les compétences numériques. Elle est préparée dans le cadre des TD cultures et compétences numériques en L1 ou L2 selon l'UFR.

► pantheon-sorbonne.fr/pix

Étudier avec le numérique

Les **EPI** (Espaces pédagogiques interactifs) permettent de consulter les informations et de télécharger les documents (cours, exercices, TD, plans de cours, annales d'exams, bibliographies...) que les enseignants mettent en ligne. Ils permettent aussi d'effectuer les activités pédagogiques proposées par les enseignants (exercices interactifs, dépôts de devoirs, forums, etc.).

Suivre les enseignements de l'université à distance

Suivre les cours magistraux (amphi virtuels Panopto)

L'accès au cours magistral se fait depuis l'onglet générique «Amphi Virtuels» de la page personnelle des EPI ou directement sur les EPI des cours.

Suivre les séances TD (classes virtuelles Zoom ou BBB)

La salle de TD virtuelle sera accessible directement via l'EPI du TD ou via une URL qui sera communiquée par courriel. Les modalités d'accès aux outils sont généralement communiquées par les enseignants (par courriel ou sur leur EPI) s'ils mettent en place le dispositif.

L'accès au cours magistral se fait depuis l'onglet générique Amphi Virtuels de la page personnelle des EPI ou directement sur les EPI des cours.

La rentrée universitaire

La pré-rentrée

Organisée avant le début des cours (début septembre), la pré-rentrée est consacrée aux réunions d'information par filière, aux rencontres avec les services de l'université et aux présentations des activités proposées tout au long de l'année. Ces journées favorisent les échanges entre les nouveaux étudiants et permettent de comprendre le déroulement de l'année universitaire.

Les réunions de pré-rentrée

Chaque formation organise une séance d'information consacrée, notamment, aux inscriptions pédagogiques. Les dates de ces réunions sont fixées par chaque service de scolarité et sont disponibles sur le site internet de l'université.

Rentrée

Les cours (CM et certains TD) débutent la semaine du 16 septembre 2024. L'emploi du temps personnalisé est composé par chaque étudiant lors de son inscription pédagogique.



Pratiquer une activité physique et sportive

Le sport à l'université peut se pratiquer selon deux modalités chaque semestre: en formation qualifiante ou en formation personnelle (non évaluée). En formation qualifiante, de la licence au master 1, le sport peut permettre l'obtention d'un bonus. Il est également possible pour les étudiants de choisir le sport en enseignement dans certaines formations de Licence. Plus de 60 activités sont proposées à tous gratuitement.

Le service des Sports propose des activités adaptées aux étudiants en situation de handicap. Se renseigner:

- ▶ intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/services-centraux/intranet-uefaps

Toute inscription se fait sur l'application **Réserveasport**.

- ▶ ent.univ-paris1.fr/reserveasport

Dans le souci de concilier études et carrière sportive, l'université propose aux étudiants sportifs de haut niveau et aux étudiants de bon niveau régional et national des aménagements dans l'organisation et le déroulement de leurs études. Pour connaître les accompagnements possibles et les modalités pour en disposer: rendez-vous sur la page intranet dédiée.

- ▶ intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/services-centraux/intranet-uefaps

AS

Participer à des compétitions et des tournois interuniversitaires, c'est possible en s'inscrivant à l'association sportive de l'université (AS). Des séjours sportifs vous sont aussi proposés.

- ▶ association-sportive.pantheonsorbonne.fr/association-sportive-paris-1-competitions



Choisir ses cours de langue

Les TD de langue sont mutualisés au sein de l'université et gérés au sein du Département des langues (DDL), situé au centre PMF (bureaux A701 et A702, 7^e étage). Les TD de langue sont enseignés par niveaux, du niveau 1 (débutant A1 selon le CECRL) au niveau 6 avancé (C2 selon le CECRL). Les inscriptions aux enseignements de langue de l'IED, anglais ou espagnol juridique, anglais ou espagnol de gestion et TPLE de langue, se font auprès de votre UFR.

Il y a un choix de 11 langues vivantes et 3 langues anciennes. Pour les étudiants étrangers, des cours de français langue étrangère (FLE) sont proposés. Toutes les actualités sont disponibles sur notre site internet:

► langues.pantheonsorbonne.fr

Les informations relatives à la scolarité sont disponibles sur notre page intranet:

► intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departement-des-langues-intranet/presentation-ddl

Inscriptions en TD obligatoires

Pour vous inscrire en TD de langue par niveau, vous devez vous connecter via RESERVALANG.

► rlang.univ-paris1.fr

ATTENTION

Inscriptions par courriel uniquement:

ANGLAIS N1: inscriptionanglaisniveau1.ddl@univ-paris1.fr / **FLE N1:** inscriptionfleniveau1.ddl@univ-paris1.fr / **FLE N2:** inscriptionfleniveau2.ddl@univ-paris1.fr

Tests de niveau

Pour connaître votre niveau de langue, vous pouvez passer un test de niveau élaboré par vos enseignants. Plusieurs langues sont proposées et le résultat du test vous permettra de mieux orienter votre choix d'inscription.

► intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/ddl/tests-de-niveau

Inscriptions en bonus ou comme auditeur / auditrice libre

L'inscription à un TD de langue en bonus n'est possible que sur les places vacantes après inscription des étudiants sur leurs TD de langue obligatoire (LV1, option LV2 ou langue ancienne). Pour ce faire, vous devez contacter directement les enseignants. Pour connaître les courriels des enseignants, connectez-vous sur l'annuaire qui se trouve dans votre ENT, puis saisissez le prénom et le nom de l'enseignant concerné.

Pour toutes autres demandes par courriel: scol.ddl@univ-paris1.fr

Le Département des langues propose également la préparation aux certificats TOEIC et TOEFL.

Il faut pour cela contacter directement le secrétariat du Département des langues. toeic.ddl@univ-paris1.fr

Participer aux activités culturelles et associatives

La participation aux activités culturelles et associatives peut se faire selon différentes modalités:

- En s'inscrivant aux activités culturelles proposées par le pôle Vie étudiante: Ateliers théâtre, orchestre et chœur, théâtre d'improvisation en anglais, atelier d'écriture, atelier radio... Certains de ces ateliers peuvent donner lieu à une bonification. Renseignements et inscriptions auprès du pôle Vie étudiante situé au centre Panthéon, au rez-de-chaussée, dans la cour d'honneur.
- En bénéficiant de tarifs préférentiels: Les étudiants peuvent obtenir des places de spectacle à des tarifs préférentiels, notamment auprès de la billetterie du Crous ou du kiosque jeunes de la ville de Paris (Kiosque Jeunes Canopée – 10, passage de la Canopée 75001 Paris).
- En participant aux activités associatives existantes ou en initiant de nouveaux projets, les associations étudiantes sont nombreuses, dynamiques et variées: associations de diplômés, d'engagement citoyen, de solidarité, de débats, de promotion de la culture, de sport, d'échanges internationaux, etc. Une liste des associations est disponible sur le site du pôle Vie étudiante. Pour être reconnues ou domiciliées à l'université, les associations doivent se faire connaître au pôle Vie étudiante et déposer une demande conforme à la charte.

Des subventions peuvent être accordées à des projets étudiants dans le cadre du FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes). Les projets cofinancés concernent notamment les domaines de la culture et des arts, de la culture scientifique, de l'animation de campus, des manifestations sportives, des actions humanitaires et de solidarité.

► intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/services-centraux/vie-étudiante

BONUS

La reconnaissance de l'engagement:
L'engagement étudiant dans la vie associative, sociale ou professionnelle peut apporter un bonus (jusqu'à + 0,5 points dans la moyenne générale du second semestre).

Renseignements auprès du pôle Vie étudiante: engagement@univ-paris1.fr

et sur le web:

► pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/engagement-etudiant





PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

A RÉCILES ÉCALES

QUELLES QUE SOIENT VOS RAISONS

OUBLI, URGENCE
OU DÉPANNAGE?
TROUVEZ CE DONT
VOUS AVEZ BESOIN

DISTRIBUTEUR
DE PROTECTIONS
PÉRIODIQUES

 Région
Île de France

 cvec
Contribution Vie Étudiante
et de Campus



Les différences entre le lycée et l'université

| Lycée | Université |
|---|---|
| Le programme | |
| Programme national officiel | Programme propre à chaque université Bibliographie proposée par chaque enseignant et lecture en autonomie |
| Sport obligatoire (dans les programmes) | Sport non obligatoire mais activités sportives disponibles sur inscription |
| Les fournitures | |
| Liste (par discipline et parfois par enseignant) | Pas de liste |
| Livres à acheter ou à récupérer auprès de l'établissement | Pas de liste à acheter ou à lire obligatoirement, ce sont des suggestions de lecture. Les ouvrages sont souvent disponibles en BU |
| Organisation de l'établissement | |
| Établissement d'un millier d'élèves maximum | Établissement de plusieurs milliers d'étudiants |
| Surveillants et vie scolaire | Pas de surveillant, un secrétariat par composante |
| Cantine au sein de l'établissement (ou self) | Divers lieux de restauration dans et en dehors de l'établissement |
| Organisation des études | |
| Trimestre et contrôle continu uniquement | Semestre (12 semaines de cours) + révisions + partiels. Contrôle continu (TD) ou contrôle terminal (CM) selon les cours |
| Cours en groupe classe ou demi-groupe | Cours en CM (centaine(s) d'étudiants) ou en TD (jusqu'à 40 étudiants) |
| Emploi du temps fixe à l'année | Emploi du temps par semestre |
| Peu d'heures de permanences sur une semaine | Emploi du temps à trous |
| Absences à faire justifier par les parents | Absences (TD) à justifier par un certificat médical et pas de carnet de correspondance |

MOOC



Ce tableau est inspiré du MOOC *Projet Fac: les recettes pour réussir en sciences humaines* édité par l'université Jean-Moulin Lyon 3



bien vivre sos études

«Être assidu et régulier dans sa formation académique est essentiel. Mais, il est également important de savoir lâcher prise et découvrir des nouvelles activités, notamment à travers les nombreuses activités culturelles et sportives proposées par l'université.»

Caroline, M1 Économie internationale et environnement

«Ne pas hésiter à aller voir les tuteurs afin d'avoir de l'aide sur la méthode de travail pour être plus efficace dans ses recherches, ses prises de notes et la manière de rédiger.»

Clémence, M1 MEEF Histoire / Géographie

«Fréquenter la BU permet d'avoir un rythme de travail régulier et aussi d'approfondir ses cours.»

Clarysse, L3 Double licence Histoire / Histoire de l'art et archéologie

Se faire accompagner dans ses études

Direction des Études

La direction des Études est une interface de dialogue et d'accompagnement de l'étudiant au cours de sa licence. Elle correspond à un collectif d'enseignants qui sont en interaction directe avec les étudiants et qui ont pour mission, avec le support des équipes pédagogiques, d'identifier des étudiants en difficultés ou aux besoins spécifiques, et de les diriger vers des dispositifs d'accompagnement pour renforcer la réussite en licence et accompagner l'orientation ou la réorientation de l'étudiant s'il le souhaite. Ils sont un interlocuteur privilégié pour les étudiants et les conseillent dans le déroulement de leur scolarité*.

En licence d'économie, de sciences sociales et d'AES, des dispositifs d'accompagnements spécifiques et obligatoires s'adressent aux étudiants admis sur Parcoursup en «oui, si». Dans ce cadre, la direction de la composante et les directeurs des études sont des interlocuteurs privilégiés. Pour contacter la direction des études, se rapprocher de la scolarité de la L1.

Tutorat

Le tutorat est un dispositif d'aide aux étudiants de première et deuxième année de licence. Les tuteurs ont pour principales fonctions d'expliquer à nouveau des points particuliers vus en cours que les étudiants auraient mal compris, de les encadrer dans la réalisation des travaux demandés par les enseignants, de proposer des conseils pour améliorer leurs méthodes de travail.

Les tuteurs sont des étudiants en L3, master ou doctorat. Chaque tuteur a généralement un «profil académique» clairement précisé indiquant dans quel domaine il est le mieux à même d'aider les étudiants.

Les informations sur les horaires et lieux de permanences sont disponibles auprès des secrétariats de scolarité des L1 et L2.

* Extraits du règlement de contrôle des connaissances, adopté par la CFVU du 26 février 2019



Utiliser les ressources documentaires

Vous trouverez en bibliothèque un choix adapté d'ouvrages et de revues selon votre niveau d'études et votre discipline. La liste des bibliothèques, ainsi que leurs actualités, horaires et conditions d'accès sont consultables sur le site de l'université:

► bibliotheques.pantheonsorbonne.fr

Nos services: prêt de documents, formation à la recherche documentaire, renseignement bibliographique, réservation de salles de groupe, copieurs et Wifi.

Vous pouvez aussi accéder à une offre de ressources en ligne: livres électroniques, revues, articles, ouvrages de référence... (il est nécessaire de s'authentifier).

Vous retrouverez cette offre documentaire dans le catalogue Mikado, proposé dans l'ENT (Environnement numérique de travail):

Mikado permet de retrouver à la fois la documentation en bibliothèques et la documentation en ligne.

Il vous indique dans quelles bibliothèques se trouvent les documents et s'ils sont empruntables.

Il permet une recherche directe dans le contenu d'une grande partie des ressources électroniques.

Il propose sur sa page dédiée Domino la liste des bases en ligne classées par disciplines.

Pour accéder aux bibliothèques Jean-Claude-Colliard et Pierre-Mendès-France, il est impératif de se munir de sa carte étudiante physique.



Construire son projet de poursuite d'études

Information et orientation

Pour toute question relative aux candidatures en licence et en master, sur les possibilités de passerelles vers d'autres formations, sur les modalités de réorientation, sur la césure, pour des jobs ou pour des stages, etc.

Des chargés d'orientation et d'IP accueillent, informent, conseillent et accompagnent tous les étudiants en salle C901 au 9e étage du centre PMF (accueil avec ou sans rendez-vous, entretien personnalisé, relecture CV et lettre de motivation, dossiers documentaires, ateliers d'information, etc.).

Le service d'information et d'orientation met à votre disposition des outils informatiques afin de vous permettre de construire votre projet de formation:

► IJBOX

donne l'accès gratuitement à toutes les ressources du CIDJ, services et outils sont réunis dans cette plateforme unique.

► Parcouréo

Ce site web permet aux étudiants de s'orienter vers un parcours professionnel approprié à leur profil. Il fournit les informations nécessaires sur chaque métier afin de faciliter leur choix. Avec ces données, ils peuvent élaborer aisément un projet professionnel.

► Le Portefeuille d'Expérience et de Compétence (PEC)

Cette plateforme est dédiée à l'identification, la formalisation et la mobilisation de vos expériences et de vos compétences.

Afin de vous créer un accès à Parcouréo ou au PEC, il est obligatoire de vous entretenir avec un professionnel du service d'Information et d'Orientation.

Orientation et réorientation

► La plateforme Parcoursup

permet de candidater en première année, que les candidats soient bacheliers de l'année ou qu'ils se réorientent. Pour les candidatures en L2, L3, M1, M2 chaque établissement utilise son propre portail de candidature, les dates sont différentes selon les parcours. Pour l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il s'agit de la plate-forme:

► ecandidat.univ-paris1.fr/
ecandidat/#!accueilView

Admission en master

Depuis 2016, les étudiants sont sélectionnés à l'entrée en première année de master. Les recrutements se font en général au regard du dossier académique et du projet professionnel et/ou de recherche, puis d'un entretien et/ou parfois des épreuves écrites.

Le site monmaster.gouv.fr recense toutes les mentions de diplômes nationaux de masters et fournit de nombreuses indications pour chaque mention (capacités d'accueil, dates de recrutement, modalités de candidatures, etc.).

Cette plateforme permet de candidater directement aux différentes mentions de Master 1 de l'ensemble des universités françaises.

► monmaster.gouv.fr

Acquérir de l'expérience professionnelle

Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) accompagne les étudiants toute l'année dans leur démarche de candidatures pour un stage, un job ou un emploi: aide à la formulation du projet, aide à la rédaction du CV et des lettres de motivation, préparation aux entretiens, par exemples.

► [pantheonsorbonne.fr/formation/
insertion-professionnelle](http://pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle)

Faire un stage

Le stage, réalisé en France ou à l'étranger, est une période de mise en situation professionnelle en lien avec la formation suivie. Il est obligatoire dans certains parcours, optionnel dans d'autres et souvent rendu possible à la demande de l'étudiant. Dans tous les cas, il est contractualisé par une convention de stage et est généralement accompagné d'un suivi pédagogique.

La convention de stage est obligatoire et établie par l'étudiant à partir de l'application Stage dans l'ENT.

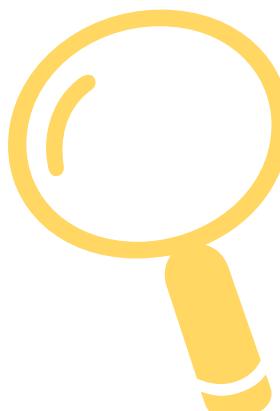
Valoriser un engagement associatif, citoyen, des jobs étudiants

Les offres de stages sont peu nombreuses et ne sont pas toujours adaptées pour les étudiants en L1 ou L2. Il est pertinent de privilégier un engagement associatif, un engagement citoyen ou un job étudiant.

Dans l'année, plusieurs job dating sont organisés par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP).

L'université vous propose une plateforme Réseau Pro sur laquelle vous trouverez des offres de stages et d'emplois mais aussi de l'actualité sur les salons, l'alternance, des conseils et l'inscription à tous les événements du service (conférences sur les fondamentaux du CV, de la lettre de motivation et de l'entretien, rencontre avec des professionnels, ateliers méthodologiques, etc.)

► reseaupro.univ-paris1.fr



Prendre soin de sa santé

Au sein de l'université

Une visite médicale obligatoire est organisée pour tous les étudiants inscrits pour la première fois à l'université.

Un certificat de non-contre-indication à la pratique sportive peut être délivré après une visite médicale pour les sports pratiqués à l'université (hors compétition) dans le cadre du service des Sports (UEFAPS).

Le service de Santé étudiante (SSE) et le Relais handicap accompagnent dans leurs études, les étudiants ayant une reconnaissance d'un handicap.

Des psychologues reçoivent sur rendez-vous. Les étudiants peuvent au cours d'entretiens (ponctuels ou pouvant se poursuivre dans la durée) aborder leurs difficultés personnelles.

Les rendez-vous se prennent sur

► doctolib.fr

Les centres de santé de la Mairie de Paris

De nombreux étudiants expriment leur difficulté à se soigner, notamment pour des raisons de budget. Les centres de santé de la Mairie de Paris permettent de bénéficier de consultations médicales, en médecine générale et sur certaines spécialités (dentaire, soins infirmiers et paramédicaux).

Ces centres pratiquent le tiers payant: il ne reste à régler que la part non prise en charge par la sécurité sociale.

Les rendez-vous se prennent sur

► doctolib.fr

La fondation des étudiants de France

Elle a pour mission essentielle de permettre à de jeunes malades de bénéficier de soins médicaux tout en leur donnant la possibilité de poursuivre efficacement leurs études universitaires.

► fsef.net

Nightline

Partenaire de l'université, il constitue le seul service d'écoute français entièrement dédié aux étudiants. Ses bénévoles, également étudiants, proposent un cadre bienveillant pour libérer la parole des jeunes dans la confidentialité de l'anonymat. Tous les jours de 21h à 2h30 du matin
01 88 32 12 32.

Fil Santé Jeunes

Dispositif d'écoute, d'information et d'orientation des jeunes dans les domaines de la santé physique, psychologique et sociale.

Du lundi au dimanche de 9h à 23h
08 00 23 52 36 (appel et service gratuit, depuis un téléphone fixe ou mobile)
01 44 93 30 74 (depuis un téléphone mobile, au prix d'un appel local).

► filsantejeunes.com

Suicide Écoute

Ligne d'écoute consacrée aux personnes confrontées à des idées suicidaires. Cette permanence d'écoute téléphonique est anonyme, apolitique et aconfessionnelle et est disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7 au 01 45 39 40 00

► suicide-ecoute.fr

Santé Psy Étudiant

Santé Psy Étudiant est une plateforme nationale d'accompagnement psychologique pour les étudiants. Avec près de 1300 psychologues volontaires déjà recensés, elle permet aux étudiants qui en ressentent le besoin de bénéficier d'une prise en charge psychologique sans frais.

► sanepsy.etudiant.gouv.fr

Prendre soin de son alimentation

Pour se restaurer et faire une pause, des cafétérias et des restaurants universitaires sont accessibles depuis la plupart des centres de l'université. Certains restaurants universitaires sont ouverts aussi le soir et/ou le week-end. Tous les horaires d'ouverture sont disponibles sur le site du Crous dans la rubrique «Restauration» et sur l'application Crous Mobile.

Le téléphone mobile et/ou la carte étudiante peut servir de moyens de paiement. Il suffit d'activer son compte Izly puis de le créditer via le site ou l'application mobile Izly. Certaines caisses du Crous offrent la possibilité de recharger son compte Izly en espèce.

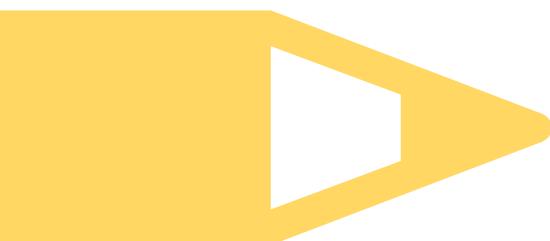
► izly.fr



Faire reconnaître sa situation de handicap

Pour les étudiants en situation de handicap, un accueil personnalisé est assuré par le Relais handicap, tous les jours, sur rendez-vous.

► pantheonsorbonne.fr/vie-étudiante/relais-handicap



Cet accueil a pour objectif de recevoir les étudiants individuellement, de les informer et de les aider dans leurs démarches auprès des différents services de l'université, mais aussi de trouver avec eux les réponses les mieux adaptées à leur situation.

Le Relais handicap rédige, après avis du médecin du service de Santé étudiante (SSE), un arrêté soumis à la signature du chef d'établissement permettant la mise en place d'aménagements (modalités d'examens, modalités de suivi des enseignements, accessibilité).

Pour tout renseignement:

► handi@univ-paris1.fr

Trouver un logement adapté

Le Crous de Paris propose des logements individuels ou en colocation dans plus de 70 résidences universitaires publiques. Les critères d'admission et la carte des logements sont disponibles sur le site du Crous de Paris.

Près d'une centaine de foyers met à disposition des logements temporaires meublés aux personnes âgées de 18 à 30 ans, salariés, stagiaires, apprentis, en formation ou en recherche d'emploi. La liste des foyers de jeunes travailleurs est disponible sur le site de la Mairie de Paris.

pantheonsorbonne.studapart.com/fr donne accès à de nombreux logements de propriétaires privés, résidences étudiantes et agences immobilières en fonction des différentes implantations de l'université.

Aides au logement

Pour aider à payer le loyer et les charges, les aides au logement (APL, ALS) sont versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF). D'autres dispositifs permettent d'apporter un soutien financier, par exemple, la garantie Visale pour une caution locative gratuite.

Se faire aider financièrement

En cas de difficultés financières temporaires qui peuvent avoir une origine d'ordre familial ou social, n'hésitez pas à prendre contact avec le pôle Vie étudiante en envoyant un courriel à fsdie-social@univ-paris1.fr afin de faire un point sur votre situation avec le travailleur social et éventuellement faire une demande d'aide financière.

Accompagnement social du Crous

Les assistants sociaux du Crous accueillent et écoutent les étudiants dans leurs difficultés (personnelle, médicale, familiale, financière, etc.) et aident à trouver des solutions adaptées aux besoins. Ils informent sur les formalités concernant la vie étudiante (budget, bourse, logement, législation sociale, accès aux droits, prestations, travail) et instruisent les demandes de bourses sur critères sociaux et d'aides spécifiques.

Bourse sur critères sociaux du Crous

La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année par voie électronique l'année précédant l'année universitaire, dès le 15 janvier, en se connectant à:

► messervices.etudiant.gouv.fr

Le maintien de la bourse sur critères sociaux est soumis à des conditions, notamment d'assiduité et de présence aux examens.

Remboursement des droits universitaires

Les étudiants boursiers ayant réglé les droits d'inscription doivent constituer un dossier de demande de remboursement auprès du service des Inscriptions administratives, dès réception de la notification définitive de bourse.

Autres aides financières (liste non exhaustive)

Aide sociale d'urgence

Pour répondre à des situations particulières, notamment de détresse financière ou d'indépendance financière avérée vis-à-vis de la famille. Ces dossiers sont instruits par les assistants sociaux du Crous (voir p. 25).

Prêt étudiant garanti par l'État

Le prêt étudiant est ouvert à l'ensemble des étudiants sans conditions de ressources et sans caution parentale ou d'un tiers. Avec la possibilité de rembourser leur emprunt de manière différée. Le dispositif concerne actuellement: la Société générale, le Crédit Mutuel, le CIC, les Banques populaires et les Caisses d'épargne du groupe BPCE.

Aides proposées par la Région Île-de-France

Carte Imagine R pour les transports en commun, aide pour une complémentaire santé, bourse au mérite, aide à la mobilité internationale, etc.

Plus d'informations sur

► pantheon Sorbonne.fr/aides

Dispositif de signalement unique

L'université s'engage contre les violences sexistes et sexuelles, les harcèlements, les discriminations, les agressions et les risques psychosociaux intervenant dans le cadre universitaire.

Elle met ainsi à disposition de toute étudiante ou de tout étudiant – victime ou témoin – **UN DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT UNIQUE ACCESSIBLE DEPUIS LA PAGE D'ACCUEIL DE PANTHEON-SORBONNE.FR**

Ce dispositif s'inscrit dans la politique de prévention de l'université et vise à:

- **ÉVITER LA SURVENANCE DE TELLES SITUATIONS;**
- **PERMETTRE UNE INTERVENTION** de l'établissement dans les meilleurs délais afin de ne pas laisser perdurer, voire s'aggraver une de ces situations;
- **OFFRIR, AU BESOIN, UNE PRISE EN CHARGE** de la souffrance occasionnée.

Les signalements sont adressés à une cellule d'écoute au sein de l'université. Ils demeurent totalement confidentiels, à chaque étape de la procédure, et font l'objet d'un traitement individualisé afin de recueillir la parole de la victime ou du témoin et de lui proposer un accompagnement adapté.

Si vous en ressentez le besoin, vous pouvez également contacter France Victimes, sept jours sur sept, au numéro national d'aide aux victimes: 116 006. En cas d'urgence, nous vous invitons à appeler les numéros suivants: 15 (SAMU), 17 (Police secours), 112 (urgence europe).

Se protéger du cyberharcèlement

Le harcèlement par internet, sur les réseaux sociaux ou en utilisant des applications de messagerie instantanée est appelé cyberharcèlement. Il s'agit d'un délit. Si vous êtes victime d'un harcèlement en ligne, vous pouvez signaler les faits à la police ou à la gendarmerie et demander la suppression des contenus illicites. Vous pouvez également déposer plainte contre l'auteur du cyberharcèlement et/ou contre l'hébergeur internet.

Pour poser vos questions de façon anonyme et confidentielle sur le harcèlement en ligne (cyberharcèlement), vous pouvez appeler le numéro national pour les victimes de violences numériques au 3018 (appel gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 23h).

VIOLENCES SEXISTES —— ET SEXUELLES
HARCÈLEMENTS —— DISCRIMINATIONS
AGGRESSIONS — RISQUES PSYCHOSOCIAUX

VICTIMES OU TÉMOINS

SIGNA-
LEZ



PLATEFORME ACCESSIBLE
À TOUTES ET À TOUS

TOUS LES SIGNALEMENTS SONT CONFIDENTIELS
VOUS SEREZ CONTACTÉS DANS LES 72 H



Maitriser Le vocabulaire

«Le langage universitaire possède beaucoup d'abréviations, le guide m'a permis de comprendre de quoi on parlait.»

Jonathan, L2 Gestion

Lexique

À propos des cours

Amphi

Salle de cours de grande dimension pouvant accueillir plusieurs dizaines ou centaines d'étudiants. Il est généralement utilisé pour les cours magistraux ou les conférences.

CM

Cours magistral, le plus souvent en amphi. Ce sont les cours où sont transmises les connaissances disciplinaires, les éléments théoriques indispensables à connaître dans son domaine. Ils font l'objet d'une évaluation en fin de semestre.

TD

Travaux dirigés. Les TD permettent un travail plus individualisé qu'en CM, au sein d'un groupe plus restreint. On y aborde généralement des aspects plus méthodologiques. L'assiduité y est obligatoire et fait l'objet d'un contrôle continu.

Tutorat

Soutien, individuel ou collectif, portant sur une matière ou sur la méthode de travail, apporté aux étudiants de licence par des étudiants en années supérieures.

À propos des évaluations et des notes

AJAC

Ajourné, autorisé à composer. Les étudiants n'ayant validé qu'un seul des deux semestres peuvent s'inscrire l'année suivante, par exemple, en L1 et L2 simultanément.

Contrôle continu

Mode d'évaluation des connaissances qui a lieu tout au long du semestre. La note finale est une moyenne des notes obtenues par l'étudiant à l'oral et/ou à l'écrit au cours du semestre (le plus souvent dans le cadre d'un TD).

Contrôle terminal ou examen terminal

Mode d'évaluation des connaissances qui se déroule lors des examens de fin de semestre. Pour les étudiants qui ne peuvent être soumis au contrôle continu (étudiants salariés, compétition sportive de haut niveau, maladie...), il s'agira de leur seul mode d'évaluation. Les étudiants dans cette situation doivent fournir au secrétariat de leur section un document justificatif; ils seront dispensés d'assistance obligatoire aux TD et de contrôle continu.

Mention

Donne une indication sur le niveau de réussite à un diplôme ou à une année en se basant sur la moyenne obtenue.

DEF

Défaillant sur le relevé de notes. Concerne les matières pour lesquelles il y a eu trop d'absences en TD ou pour lesquelles l'étudiant ne s'est pas présenté à l'examen.

À propos du fonctionnement de l'université

Partiels

Évaluations de fin de semestre. Le plus souvent regroupées sur deux semaines. Rattrapages/2^e session: possibilité pour les étudiants d'être à nouveau évalués sur les unités d'enseignement qui n'auraient pas été validées lors de la première session des partiels (note inférieure à 10/20, y compris après les possibles compensations entre unités d'enseignement). La 2^e session est donc celle dite de «rattrapage» et se déroule en juin/juillet.

UE

Unité d'enseignement. Chaque semestre, les étudiants doivent valider des UE qui se composent d'une ou plusieurs matières. Il existe des unités d'enseignements fondamentaux: ce sont les matières à haut coefficient, les disciplines fortes du diplôme. Mais il faut aussi valider des unités d'enseignements complémentaires: méthodologie, culture générale, enseignements en option...

Semestre

L'année universitaire est divisée en deux semestres: de septembre à janvier, puis de février à juin. La fin du semestre est marquée par les examens (partiels).

MOOC

Certaines définitions sont issues du MOOC

Projet Fac: les recettes pour réussir en Sciences Humaines édité par l'université

Jean Moulin Lyon 3

Doyen, doyenne ou directrice, directeur d'UFR

Enseignante élue ou enseignant élu qui assume les fonctions de directeur de faculté ou d'UFR. Le terme de doyen n'est pas d'usage à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, on priviliege le terme de directrice ou directeur d'UFR.

Enseignant-chercheur

Les enseignants-chercheurs – maîtres de conférences et professeurs des universités – ont la double mission d'assurer le développement de la recherche fondamentale et appliquée et de transmettre aux étudiants les connaissances qui en sont issues.

Tous les maîtres de conférences et les professeurs des universités sont des fonctionnaires titulaires nommés dans un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Enseignant référent

Enseignant particulièrement chargé du suivi des étudiants en licence. Il contribue à faciliter l'intégration des nouveaux entrants et accompagne les étudiants dans la définition ou la redéfinition de leur projet d'études. Il peut également s'occuper de l'organisation du tutorat.

À propos des scolarités

UFR

Unité de formation et de recherche parfois appelée «École» ou «Département». L'université regroupe plusieurs UFR. C'est une structure administrative, dirigée par un directeur qui regroupe différents départements d'un domaine d'études.

Conseil d'UFR

Composé de personnels enseignants, de personnels administratifs et d'étudiants élus, il définit pour les diplômes de l'UFR: le contenu pédagogique des cours dispensés et les modalités d'examen. Ainsi, il détermine les conditions d'étude des étudiants de l'UFR et prépare les partenariats avec les autres établissements.

Scol

Abréviation utilisée pour désigner les services de la scolarité. Ce sont des lieux de contact privilégiés entre les étudiants et l'université. Ils informent sur les inscriptions, les formations, les emplois du temps, organisent les examens, établissent et diffusent les résultats...



À propos des diplômes

Bonus

Les étudiants ont la possibilité d'obtenir des points supplémentaires en pratiquant des activités dites «à bonus», par exemple des activités culturelles, sportives, citoyennes. La liste des bonus possibles est propre à chaque licence. Les notes obtenues dans le cadre de ces activités sont affectées directement à la moyenne finale de chaque semestre; les points de bonus n'interviennent pas dans le calcul de la moyenne mais s'y ajoutent dans la limite d'une majoration maximale de 0,5/20.

Crédits/ECTS

European credits transfer system

Ces crédits récompensent la validation d'une unité d'enseignement (UE). Il est nécessaire, pour valider un semestre, de collecter un certain nombre d'ECTS. Chaque année d'étude correspond à 60 crédits, une licence équivaut à 180 crédits. Les ECTS facilitent les échanges universitaires du type Erasmus ou l'inscription dans des universités étrangères.

Cursus

Échelonnement des études conduisant à l'obtention d'un diplôme.

Cycle

L'enseignement supérieur est conçu en trois cycles: la licence constitue le premier, le master le deuxième, et le doctorat le troisième. C'est ce que l'on appelle le cursus LMD.

Candidature et réinscription

Une réinscription suppose une continuité dans la filière et le cursus d'étude. La candidature permet de postuler pour changer de parcours (par exemple, d'une L2 à une licence professionnelle), ou pour changer de cursus (par exemple, de la L3 au M1).

Doctorat

Diplôme de troisième cycle de l'enseignement supérieur. Il consiste en la rédaction d'une thèse qui doit, dans un domaine spécifique, apporter une contribution originale à la réflexion scientifique.

DU

Diplôme universitaire. Propre à chaque université, il ne rentre pas dans le cadre national du LMD. C'est le plus souvent une source de formation complémentaire sur une qualification spécifique.

BUT

Bachelor Universitaire de Technologie. Il s'obtient après trois années à l'IUT.

IUT

Institut Universitaire de Technologie. Il forme à l'obtention de BUT et licences professionnelles. Les IUT sont rattachés à des universités, ils proposent des formations plus techniques (les licences demeurent plus théoriques) en trois ans.

N.B.: il n'y a pas d'IUT à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

LMD

Le parcours Licence-master-doctorat (LMD) unifie l'ensemble des cycles universitaires. Il est harmonisé au niveau européen. Dans le détail, la licence correspond à un Bac +3, le master à un Bac +5 et le doctorat à un Bac +8.

Mention

Associé au mot licence, le terme désigne l'intitulé de la formation dans un domaine d'études. Ex.: licence mention histoire.

Parcours de formation

Il est constitué d'une suite de semestres pédagogiques: 6 semestres pour la licence, 4 semestres pour le master.

RCC

Règlement du contrôle des connaissances. Document voté pour chaque parcours en conseil d'UFR et en CFVU, qui détaille les règles applicables à l'obtention du diplôme, la liste des matières enseignées sur l'ensemble du parcours, les modalités d'examen et de calcul des résultats.

À propos des services proposés aux étudiants

BAIP

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle. Il permet de prendre connaissance des offres de stages, jobs étudiants et emplois, conseils et outils de méthode pour optimiser son CV et se préparer aux entretiens d'embauche: tout ce qui peut contribuer à se projeter dans sa vie professionnelle.

BU

Bibliothèque universitaire. On y trouve l'essentiel des ouvrages pour compléter les cours, préparer les devoirs ou TD, mais aussi des ressources multimédia. Les livres peuvent être consultés sur place, dans la salle de lecture et, pour la plupart d'entre eux, ils peuvent être empruntés. Les emprunts s'effectuent à l'aide de la carte d'étudiant.

Crous

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires. Il s'agit d'une administration publique chargée du logement étudiant, de la restauration universitaire et de l'attribution des bourses d'enseignement supérieur.

ENT

Espace numérique de travail. Il est mis à la disposition des étudiants et comprend un bureau virtuel (une messagerie, un lieu de stockage des données, un lieu de travail collaboratif en ligne...) et également l'accès à une plateforme pédagogique où sont déposés par les enseignants des cours et des ressources en ligne.

Erasmus

Programme d'échange universitaire européen qui permet aux étudiants d'aller suivre un ou deux semestres d'une licence ou d'un master à l'étranger.

IA

Inscription administrative. Elle permet la délivrance de la carte d'étudiant et donne le statut étudiant.

Notification conditionnelle et notification définitive de bourse

La notification conditionnelle permet de bénéficier de l'exonération du paiement des frais de scolarité. Elle est transmise par le Crous après la saisie du dossier social étudiant (DSE) et l'envoi des documents justificatifs. Elle doit être transmise au service de la Scolarité administrative lors de l'inscription administrative. La notification définitive est transmise par le Crous après réception du justificatif d'inscription administrative.

IP

Inscription pédagogique. Elle complète l'inscription administrative et valide l'entrée dans une discipline. Elle se fait généralement en ligne à chaque semestre sur la plate-forme IPweb.

RU/RestoU

Restaurant universitaire. Il propose des repas équilibrés à tarif étudiant. Il est généralement possible de régler avec la carte d'étudiant.

SCD

Service commun de la Documentation.
Il gère les fonds documentaires de l'université et la BU.

SCUIO

Service commun universitaire d'Information et d'Orientation. Ce service aide dans les démarches d'orientation, de formation, de stage... Le SCUIO et le BAIP font partie de la même direction, la direction Partenariat entreprises et Insertion professionnelle (DPEIP).

SSE

Service de Santé étudiante.
Médecins, infirmiers, et des spécialistes pour accompagner les étudiantes et les étudiants sur les questions de santé.

CSA FS

Comité social d'administration en formation spécialisée.



Calendrier universitaire

1^{ER} SEMESTRE

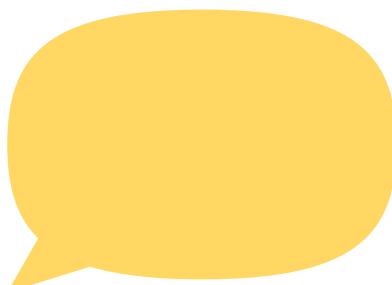
| SEPTEMBRE | | OCTOBRE | | NOVEMBRE | | DÉCEMBRE | | JANVIER | | FÉVRIER | | MARS | |
|-----------|---|---------|---|----------|---|----------|---|---------|---|---------|---|------|---|
| 1 | D | 1 | M | 1 | V | 1 | D | 1 | M | 1 | S | 1 | S |
| 2 | L | 2 | M | 2 | S | 2 | L | 2 | J | 2 | D | 2 | D |
| 3 | M | 3 | J | 3 | D | 3 | M | 3 | V | 3 | L | 3 | L |
| 4 | M | 4 | V | 4 | L | 4 | M | 4 | S | 4 | M | 4 | M |
| 5 | J | 5 | S | 5 | M | 5 | J | 5 | D | 5 | M | 5 | M |
| 6 | V | 6 | D | 6 | M | 6 | V | 6 | L | 6 | J | 6 | J |
| 7 | S | 7 | L | 7 | J | 7 | S | 7 | M | 7 | V | 7 | V |
| 8 | D | 8 | M | 8 | V | 8 | D | 8 | M | 8 | S | 8 | S |
| 9 | L | 9 | M | 9 | S | 9 | L | 9 | J | 9 | D | 9 | D |
| 10 | M | 10 | J | 10 | D | 10 | M | 10 | V | 10 | L | 10 | L |
| 11 | M | 11 | V | 11 | L | 11 | M | 11 | S | 11 | M | 11 | M |
| 12 | J | 12 | S | 12 | M | 12 | J | 12 | D | 12 | M | 12 | M |
| 13 | V | 13 | D | 13 | M | 13 | V | 13 | L | 13 | J | 13 | J |
| 14 | S | 14 | L | 14 | J | 14 | S | 14 | M | 14 | V | 14 | V |
| 15 | D | 15 | M | 15 | V | 15 | D | 15 | M | 15 | S | 15 | S |
| 16 | L | 16 | M | 16 | S | 16 | L | 16 | J | 16 | D | 16 | D |
| 17 | M | 17 | J | 17 | D | 17 | M | 17 | V | 17 | L | 17 | L |
| 18 | M | 18 | V | 18 | L | 18 | M | 18 | S | 18 | M | 18 | M |
| 19 | J | 19 | S | 19 | M | 19 | J | 19 | D | 19 | M | 19 | M |
| 20 | V | 20 | D | 20 | M | 20 | V | 20 | L | 20 | J | 20 | J |
| 21 | S | 21 | L | 21 | J | 21 | S | 21 | M | 21 | V | 21 | V |
| 22 | D | 22 | M | 22 | V | 22 | D | 22 | M | 22 | S | 22 | S |
| 23 | L | 23 | M | 23 | S | 23 | L | 23 | J | 23 | D | 23 | D |
| 24 | M | 24 | J | 24 | D | 24 | M | 24 | V | 24 | L | 24 | L |
| 25 | M | 25 | V | 25 | L | 25 | M | 25 | S | 25 | M | 25 | M |
| 26 | J | 26 | S | 26 | M | 26 | J | 26 | D | 26 | M | 26 | M |
| 27 | V | 27 | D | 27 | M | 27 | V | 27 | L | 27 | J | 27 | J |
| 28 | S | 28 | L | 28 | J | 28 | S | 28 | M | 28 | V | 28 | V |
| 29 | D | 29 | M | 29 | V | 29 | D | 29 | M | 29 | S | 29 | S |
| 30 | L | 30 | M | 30 | S | 30 | L | 30 | J | 30 | D | 30 | D |
| | | 31 | J | | | | | 31 | M | 31 | V | | |

2ND SEMESTRE

| AVRIL | | MAI | | JUIN | | JUILLET | |
|-------|---|-----|---|------|---|---------|---|
| 1 | M | 1 | J | 1 | D | 1 | M |
| 2 | M | 2 | V | 2 | L | 2 | M |
| 3 | J | 3 | S | 3 | M | 3 | J |
| 4 | V | 4 | D | 4 | M | 4 | V |
| 5 | S | 5 | L | 5 | J | 5 | S |
| 6 | D | 6 | M | 6 | V | 6 | D |
| 7 | L | 7 | M | 7 | S | 7 | L |
| 8 | M | 8 | J | 8 | D | 8 | M |
| 9 | M | 9 | V | 9 | L | 9 | M |
| 10 | J | 10 | S | 10 | M | 10 | J |
| 11 | V | 11 | D | 11 | M | 11 | V |
| 12 | S | 12 | L | 12 | J | 12 | S |
| 13 | D | 13 | M | 13 | V | 13 | D |
| 14 | L | 14 | M | 14 | S | 14 | L |
| 15 | M | 15 | J | 15 | D | 15 | M |
| 16 | M | 16 | V | 16 | L | 16 | M |
| 17 | J | 17 | S | 17 | M | 17 | J |
| 18 | V | 18 | D | 18 | M | 18 | V |
| 19 | S | 19 | L | 19 | J | 19 | S |
| 20 | D | 20 | M | 20 | V | 20 | D |
| 21 | L | 21 | M | 21 | S | 21 | L |
| 22 | M | 22 | J | 22 | D | 22 | M |
| 23 | M | 23 | V | 23 | L | 23 | M |
| 24 | J | 24 | S | 24 | M | 24 | J |
| 25 | V | 25 | D | 25 | M | 25 | V |
| 26 | S | 26 | L | 26 | J | 26 | S |
| 27 | D | 27 | M | 27 | V | 27 | D |
| 28 | L | 28 | M | 28 | S | 28 | L |
| 29 | M | 29 | J | 29 | D | 29 | M |
| 30 | M | 30 | V | 30 | L | 30 | M |
| | | 31 | S | | | 31 | J |

Agenda de l'orientation et
de l'insertion professionnelle

► [pantheonsorbonne.fr/
agenda-l-orientation
insertion](http://pantheonsorbonne.fr/agenda-l-orientation-insertion)



- Enseignements
- Vacances et jours fériés
- Examens
- Rattrapages
- Périodes sans cours
- Résultats



Ce guide est une publication
de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directrice de publication:
Christine Neau-Leduc, présidente
de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Une publication du service commun
universitaire d'Information
et d'Orientation (DPEIP / SCUIO)
avec la participation des départements
de formation, des directions
et des services de l'université.

Conception graphique:
Olek Do & Rebecca Rarivoasinoro

Photographies:
Pascal Levy/Panthéon-Sorbonne

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
juin 2024



**Le nouveau
centre
La Chapelle
ouvrira ses
portes à la
rentrée
universitaire
2025**



